

association environnement juste

« bien comprendre pour mieux décider »

Montcuq en Quercy Blanc

Le 16 septembre 2024.

Déposée ce jour sur le registre numérique de l'enquête publique.

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

DEMANDE DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

PROJET DE CENTRALE DITE «AGRIVOLTAÏQUE» SUR TRACKERS – SASU TTR ENERGY - M. VANLERBERGHE Sébastien, M. GUIBERT Frédéric - GREENLIGHT VALOIS et VERSIGNY. OISE.

Monsieur GIAROLI,

Sujet: Demande de prolongation de la durée de l'enquête publique existante (6 septembre au 9 octobre 2024) par le maximum de 15 jours prévu par l'article L123-9 du code de l'environnement.

Par la présente, et à titre préliminaire, nous justifions de notre capacité à contribuer à l'enquête publique dont vous avez la charge.

Environnement Juste est une association d'intérêt public dûment constituée en 2013 sous la loi de 1901 et déclarée à la préfecture du Lot sous le numéro W461002451. Voici nos Buts;

*«L'association est créée **pour agir sur tout le territoire Français** et tout particulièrement sur les départements et communes du Lot (46), du Tarn et Garonne (82), du Lot et Garonne (47), de la Dordogne (24), de l'Aveyron (12), et du Tarn (81) pour :*

- 1. La promotion et soutien des principes du Développement Durable, entérinées dans le droit français ;*
- 2. La promotion et soutien des principes de la Convention Européenne du Paysage et de la Charte de L'Environnement, entérinées dans le droit français ;*
- 3. La protection de l'environnement, du patrimoine et des paysages contre toutes atteintes et nuisances ;*
- 4. La promotion de la maîtrise d'énergie et de la diminution de la consommation énergétique ;*

association environnement juste

déclarée en 2013 à la préfecture du Lot N° W461002451

330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc

courriel: asso.environnement.juste@gmail.com

site: <https://environnement-juste.org>

Tel: +33 (0)658 92 03 99



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Membre agréé

OCCITANIE PYRÉNÉES

5. *La protection des populations contre les nuisances et dangers visuels, sonores, invisibles et inodores ;*

Par la préparation et diffusion d'informations par tous moyens et sur tous supports pour soutenir les buts de l'association.

En militant par des recours systématiques à des études et expertises indépendantes et contradictoires.

En insistant sur l'application systématique des droits inscrits dans la Convention d'Aarhus et la Charte de l'Environnement, entérinées dans le droit français.

En agissant en justice pour soutenir ses buts et aux soutiens, ou pour soutenir, des particuliers, associations, administrations ou autres organisations tant au niveau français qu'europpéen.

En coopérant et en participant à tout mouvement local, régional, national, international partageant peu ou prou les mêmes objectifs, que ce soit sur terre ou sur mer.

Et d'une façon générale, par entreprendre toute démarche et action pour concourir aux buts ci-dessus.»

Notre capacité à contribuer est d'autant plus justifiée car nos adhérents viennent d'un peu partout en France, **y compris la commune de Versigny dans l'Oise.**

Nous aurions préféré vous rencontrer en personne pour nous présenter et vous soumettre cette demande de prolongation lors d'une de vos permanences, mais cela aurait pu priver certains habitants de vous consulter car vos permanences nous semblent extrêmement limitées (12heures en tout) pour un projet aussi important et complexe. Notre bureau étant à environ 545Kms de Versigny et l'enquête n'offrant pas la possibilité d'une consultation vidéo sur rendez-vous (que l'on voit de plus en plus), nous vous faisons cette demande écrite via le système de courriel de l'enquête.

Je peux vous assurer que nos bénévoles travaillent du mieux qu'ils peuvent sur la documentation volumineuse de cette enquête publique pour permettre à notre association de comprendre les tenants et les aboutissants pour vous présenter une contribution informée et motivée dans le temps imparti.

Vous êtes conscient de l'ampleur de la tâche, qui semble augmenter depuis l'ouverture de votre enquête avec l'ajout de nouveaux éléments au fur et à mesure. Est-ce normal ? Est-ce légal? Nous attendons toujours la publication des avis des deux conseils municipaux à ce sujet !

association environnement juste
déclarée en 2013 à la préfecture du Lot N° W461002451
330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc
courriel: asso.environnement.juste@gmail.com
site: <https://environnement-juste.org>
Tel: +33 (0)658 92 03 99



Membre agréé

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

OCCITANIE PYRÉNÉES

Nous constatons que les promoteurs n'ont fait qu'un usage superficiel du concept de concertation et participation du public - comme l'exige l'article 7 de la Charte de l'environnement, entérinées dans le droit français. Pour rappel:

***Article 7.** Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

Ils ne se sont pas soumis à un examen contradictoire en bonne et due forme et n'ont même pas présenté le projet dans son intégralité. Ils se sont contentés de tenir une réunion publique, sous pression, en se contentant de répondre aux questions posées en écrit à l'avance avec un minimum de détails. Un processus qui n'a en aucun cas respecté les principes de l'article 7 de la Charte de l'Environnement pour permettre au public d'être informé en amont et de participer à l'élaboration du projet.

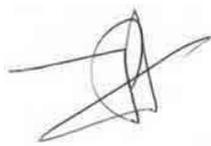
Nous nous demandons combien d'habitants se rendent compte de l'ampleur du chantier et du bouleversement des paysages que son approbation impliquerait? Par exemple (non-exhaustive):

- Le site entièrement entouré d'un grillage métallique de 3 metres de haut.
 - Le bruit des trackers en mouvement et des onduleurs et transformateurs.
 - 1452 Trackers de 5m50 de haut dans les paysages portant les tables de panneaux,
 - 72,696 panneaux **représentant une longueur d'environ 146 KILOMETRES** si poser de bout a bout en longueur sur la route!
 - 1km 75 de pistes lourd,
 - 2km 20 de pistes légère,
 - Des photomontages qui ne reflètent pas la réalité de la hauteur des modules,
 - 3,4Kilometres de haie de 4 Mètres de hauteur pour cacher toute cette laideur industrielle,
- Etc,.....

Monsieur GIAROLI, compte tenu de tous ces éléments, c'est au nom de l'équilibre et de l'équité que nous vous sollicitons donc pour prolonger la durée de l'enquête publique par le maximum permis par la loi, l'article L123-9 du code de l'environnement, **c'est à dire de 15 jours supplémentaires.**

Dans l'attente de vous lire ou de vous entendre et restant à votre disposition pour de plus amples informations si besoin, nous vous prions d'agréer, Monsieur GIAROLI, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour l'association Environnement Juste
Fait à Montcuq en Quercy Blanc le 16 septembre 2024

 ..

Tim ABADY
Président

association environnement juste
déclarée en 2013 à la préfecture du Lot N° W461002451
330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc
courriel: asso.environnement.juste@gmail.com
site: <https://environnement-juste.org>
Tel: +33 (0)658 92 03 99

